CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E26701 **VALABLE JUSQU'AU** 30/09/2024

ÉDITÉ LE **05/10/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1998
Forme juridique : SARL

Capital : 42 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 98B853 98B853

Siret : **419 353 636 00014**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4029712-0

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 76942898

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 76942898

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **SARL ADAM TOITURES**

2 RUE DE L ARTISANAT
67640 FEGERSHEIM

Téléphone : 03 88 64 37 33 **Fax :**
Portable : 06 75 05 75 88

Site Internet : adam-toitures.com/
E-mail : contact@adam-toitures.com

Responsabilité légale :
TOITURES ADAM GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / CLAUSS GUILLAUME
CO-GÉRANT

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/05/2022
3222	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	20/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.